



Parti CNDD-FDD
Conseil National pour la Défense
de la Démocratie - Forces pour la
Défense de la Démocratie.

Umugambwe CNDD-FDD
Inama y'abanyagihugu baharanira
Demokarasi.

COMMUNIQUE DU PARTI CNDD-FDD RELATIF A LA CREATION D'UN CONSEIL NATIONAL POUR LE RESPECT DES ACCORDS D'ARUSHA ET DE L'ETAT DE DROIT AU BURUNDI

Le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi, les Partis Politiques de l'Opposition et les Associations de la Société Civile qui se sont coalisés contre le 3ème Mandat de Pierre Nkurunziza ont lancé, en date du 15 juillet 2015, l'initiative de mettre sur pied un Conseil National pour le Respect des Accords d'Arusha et de l'Etat de droit au Burundi. Sur ce, le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi communique à l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

1. Le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi est constamment fidèle à son idéologie et aux objectifs qu'il s'est assigné notamment l'édification d'un Etat de droit où tout un chacun doit avoir sa place au soleil, c'est-à-dire annihiler toute forme d'exclusion, de marginalisation des citoyens burundais dans cette société burundaise et dans la gestion de la chose publique.
2. Il s'indigne du fait que le Burundi traverse une situation socio-politique et économique grave due essentiellement à la mauvaise gouvernance et à l'insécurité qui règne sur toute l'étendue du territoire.
3. Le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi est très préoccupé par l'intransigeance de M. Pierre NKURUNZIZA à s'éterniser au pouvoir en violation flagrante de la Constitution, des Accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi ainsi que des textes fondamentaux régissant le système politique qui l'a propulsé à la tête du pays.
4. Considérant les principes et valeurs démocratiques auxquels le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi est fermement attaché, ce Parti confirme son soutien à ladite initiative et promet solennellement d'œuvrer davantage, main dans la main, avec ses partenaires politiques et de la société civile jusqu'à la résolution pacifique de la crise actuelle et à la consolidation de la paix, de la sécurité pour tous, de la stabilité et à l'édification d'un véritable Etat de droit au Burundi.

5. Le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi appelle la Communauté Internationale à fournir une assistance humanitaire plus soutenue aux réfugiés éparpillés dans les pays voisins à la suite de cette crise et de mobiliser plus de ressources financières et autres afin de faire face au nombre sans cesse croissant des exilés.
6. Le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi saisit cette opportunité pour exprimer ses profondes condoléances aux familles éprouvées et salue le rôle sacré que ses vaillants filles et fils du Burundi ont joué en vue de préserver la justice et la dignité des burundais durant toute la période des manifestations populaires. Qu'ils reposent en paix.
7. Le Parti CNDD-FDD épris du respect de la loi remercie d'ores et déjà les partenaires et amis du Burundi pour leur soutien dans la concrétisation de cette noble initiative dont la responsabilité première est de trouver des solutions durables aux défis en matière de paix, de sécurité et de création d'un véritable Etat de droit au Burundi.
8. Cette rencontre pourrait avoir lieu en Afrique, de préférence à Addis-Abeba, siège de l'Union Africaine ou à Pretoria, en raison du rôle que cette capitale d'Afrique du Sud a joué lors des négociations de cessez-le-feu entre les différentes parties belligérantes burundaises.

Fait à Bujumbura, le 18 juillet 2015

Le Président du CNDD-FDD épris du respect de la loi

Honorable **Hussein Radjabu**